

Edito

RDC : Duel entre impérialistes et nationalistes

La promotion des valeurs contre les antivaleurs, des intérêts supérieurs de la nation contre les intérêts égoïstes, bref toutes les mauvaises pratiques qui ne tiennent pas compte du développement de la grande masse est en perpétuel combat journalier en RDC. De l'autre côté, les impérialistes qui tiennent à exploiter continuellement les matières précieuses de la RDC au détriment du petit peuple, s'activent constamment. Ils multiplient des contrats léonins et continuent d'armer certains pays voisins pour imposer leurs façons de voir les choses. Que dire des Congolais de la diaspora aujourd'hui aux affaires, qui se comportent en proxys des impérialistes, qui pensent tout simplement à faire des transferts des sommes colossales à l'extérieur du pays, sans se soucier du développement de la base. Pourtant, la RDC avec toutes ses matières premières en état brut, doublé d'une bonne politique mettant en première position le développement du pays. La corruption, le détournement, la concussion, le coulage des recettes, le tribalisme et bien d'autres antivaleurs devaient céder la place à la promotion des valeurs cardinales.

Les impérialistes gagnent du terrain par la simple raison que les dirigeants ne savent pas toujours exploiter les bonnes intelligences des dignes fils et filles du pays, qui connaissent les faiblesses des impérialistes. Nombreux sont des pays asiatiques dont la Corée du Sud et bien d'autres qui sont aujourd'hui développés juste parce qu'ils ont su comment tirer l'épingle du jeu. Une des principes cardinaux, est de savoir ce qu'on veut. Le sérieux dans les actes qu'on pose au jour le jour. Pas vouloir une chose et son contraire. Le changement des mentalités est un chantier important qui, malheureusement n'a pas été bien exploité. Que dire de l'Agence de lutte contre la corruption, une autre initiative de grande facture, mais qui malheureusement semble être devenue une tanière des "frappeurs". L'affectation des hommes pour gérer plusieurs structures d'éveil patriotique et de la conscience nationale, n'a pas donné des résultats escomptés car dirigées des non doués en la matière, des hommes non intègres. La liste des bonnes initiatives n'est pas exhaustive, l'arrivée au pouvoir du fils d'un grand combattant de la mal gouvernance était une aubaine pour le décollage de la RDC. Mais hélas ! Un certain entourage semble apporter de l'eau au moulin des impérialistes qui tiennent, depuis des lustres à nous maintenir dans la précarité.

Rien n'étant impossible à Dieu, nous croyons au miracle pour un changement spectaculaire, pour ainsi gagner le combat acharné contre les impérialistes et les antivaleurs.

LRP

Face à la liste des fraudeurs invalidés aux élections législatives

L'UDPS soutient la démarche légale de la Céni

**Les carottes sont-elles cuites pour les 82 candidats aux élections législatives nationales et provinciales invalidés par la Céni ?*

**Difficile de le prédire, mais au vu de la désolidarisation des responsables des partis et regroupements politiques (UDPS, UNC, MLC, ...) dont ils sont issus, c'est comme si leur sort est déjà scellé*

**Du côté des invalidés où l'on crie à la chasse à l'homme, au règlement des comptes, aux cabales politiques, l'on continue à croire en la justice qui devra statuer sur la compétence de la Centrale électorale en cette matière*

**Les concernés invitent la Céni qui, apparemment vient d'ouvrir une boîte à Pandore, à revenir sur sa décision*
(Lire en pages 2-3)

EPST : la reprise des cours confirmée pour ce lundi 08 janvier 2024

(Lire en page 16)

La Direction générale du Groupe de presse La Référence et l'ensemble de son personnel, présentent leurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à tous les partenaires, annonceurs et lecteurs, à l'occasion du nouvel AN 2024

Denis Kadima : " La Céni ne peut pas publier des résultats non intègres "

(Lire en page 4)

Annonce

MESSAGES DE FELICITATIONS ET VŒUX A SON
EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

*OSCEP :P5

English Issue

DR Congo annuls vote results for three ministers over fraud
(Page 15)

Face à la liste des fraudeurs invalidés aux élections législatives

L'UDPS soutient la démarche légale de la Céni

Le secrétaire général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Augustin Kabuya Tshilumba, candidat à l'élection législative nationale, soutient la démarche légale de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) consistant à assainir le processus électoral. C'était dans un communiqué qu'il a signé le 06 janvier 2023.

" J'ai tenu ma campagne électorale en conformité avec les dispositions légales relatives aux manifestations publiques et j'ai scrupuleusement respecté les opérations de vote, de dépouillement et de compilation faites par les agents de la Céni. Ainsi, je demeure serein dans l'attente de la proclamation des résultats", a-t-il dit.

Cependant, il a prié aux institutions judiciaires de se saisir d'office quant aux diverses allégations diffamatoires et calomnieuses qui circulent dans des réseaux socio-numériques contre sa personne et allant dans le sens de discréditer le travail remarquablement abattu par la Céni.

En rapport avec ces propos délictueux : "je lance un défi à quiconque d'apporter la preuve aux autorités électorales ou judiciaires que j'ai été auteur des actes de perturbation du processus par bourrage d'urnes ou autres ; d'en préciser les lieux (commune, bureau ou centre de

vote) et le temps (jour et heure) et ce, endéans 72 heu-

Reactions des candidats incriminés
Parmi ces candidats, Sam



Augustin Kabuya Tshilumba, Secrétaire général de l'UDPS

res. Si les preuves apportées se présentent avérées, au nom de mon honneur, de la dignité de mon Parti et du combat de nos pères fondateurs, je démissionnerais de mes charges de secrétaire général", a-t-il expliqué.

L'UDPS se désolidarise des candidats sanctionnés par la Céni

S'agissant des invalidés par la Céni, le secrétaire général de l'UDPS a affirmé se désolidariser des candidats dont les suffrages sont annulés aux élections législatives et locales.

L'UDPS a également affirmé soutenir la démarche de la Céni qui accuse certains candidats d'avoir perturbé le processus électoral en cours.

Reactions des candi-

Bokolombe qui indique ne pas être sur la liste de hors-la-loi dans la circonscription électorale de Basankusu : " J'ai toujours été pour le principe de sanction par la Céni des "kulunas électoraux". Mais, je n'en suis pas un. D'où vient que mon nom figure sur cette liste d'individus hors-la-loi que j'ai vue évoluer à Basankusu comme si l'État n'existait pas ? Dieu seul sait "

Colette Tshomba, candidate de la circonscription électorale de la Funa (Kinshasa) qui dit être attristée de ce que la Céni vient de lui infliger ! Elle affirme être victime de manipulation : " Je fais la politique pure et dure et je n'ai pas besoin de me rabaisser pour obtenir des voix ; j'ai une expérience électorale, la connaissance du terrain depuis

des années et mes électeurs me sont fidèles et reconnaissants. Je les remercie encore pour leur confiance renouvelée. Ça ressemble à une chasse à l'homme. Seul Dieu est le juste juge "

Tryphon Kin-Kiey Mulumba de la circonscription électorale de Masimanimba (Kwilu) plaide non coupable et demande à la Céni de prouver ses griefs : " Je jure que jamais, je me serais rendu coupable de quoi que ce soit. Je jure que jamais, je me serais trouvé avec une machine à voter, ni l'un des miens. La CENI doit apporter le moindre début de preuve "

Il se propose de saisir les instances judiciaires en vue de recouvrer ses droits.

" J'attaque devant les tribunaux du pays cette décision en demandant à la Céni de m'apporter le premier élément de preuve sur qui m'aurait donné une machine à voter, quand je l'aurais utilisée, où on l'aurait trouvée ", a indiqué Kin-Kiey Mulumba.

Alors que le candidat Charles Mbutamuntu, a accepté de perdre les suffrages à condition que d'autres bourreurs d'urnes et délinquants soient débarqués des législatives.

Dans un sonore devenu virale sur la toile, ce cadre du parti Alliance des Congolais Progressistes (ACP) a cité un vice-Premier ministre et un chef d'un parti au pouvoir.

Mobiko

L'invalidation des candidats va-t-elle impacter sur le résultat de l'élection présidentielle ?

Après l'annonce de l'invalidation d'au moins 82 candidats par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), des commentaires vont dans tous les sens. Certains s'interrogent même sur l'impact que cette situation aura sur les résultats provisoires de l'élection présidentielle rendu public le 31 décembre 2023.

Face à ce questionnement, Denis Kadima Kazadi, président de la Céni, a réservé une réponse claire.

" Il ne relève qu'à la Cour constitutionnelle de le déterminer, car en publiant les ré-

sultats provisoires, la Céni se

Les 82 candidats invalidés



dessait automatiquement du dossier ", a-t-il expliqué à nos confrères de Top Congo FM.

par la Céni représentent plusieurs centaines, voire des milliers de voix qui sont cen-

sées tomber. Par conséquent, beaucoup estiment que cela aura une incidence directe sur le résultat définitif de l'élection présidentielle.

Pendant ce temps, le président de la Centrale électorale ne cache pas son intention d'aller jusqu'au bout des sanctions en vue de donner une leçon de vie aux mauvais élèves.

" Nous nous attelons à ce que les fraudeurs n'aient plus jamais l'envie de commettre de tels forfaits ", a souligné Kadima, parlant de l'invalidation.

LRP

La Référence

Quotidien d'Informations Générales
Adresse : Croisement des Avenues 24 Novembre - Kasongo-Lunda / C. Lingwala (en face de l'Académie des Beaux Arts)
Phone : 0999923379

E-mail: reference_20ans@yahoo.fr
B.P. : 12520 Kinshasa I
Autorisation de publication N°041/SGC/063/92

Editeur-Directeur Général

André Ipakala Abeiye M.
0999923379

Directeur de la Publication

Félix Kabwizi Baluku
0999913816

Directeur de la Rédaction

Théo Kimpanga N'Key I.
0999949445

Assistante de l'EDG

Eveline Badika
0829420241

Rédacteurs en Chef

Franck Mona K.(Politique)
0999911984

N. Rachidi (Provinces)

Secrétaires de Rédaction

Déo Mulima (0998405728)

Chefs de Rubriques

José Wakadila (Société)
0998129128

Rédaction Générale

José Wakadila,
Bibiche Mungungu,
Anastasié Mukawa
(0990012819, 0825329453)
Génie Mulobo (0999954394)

Julie Ngalula T.

Grace Ngyke

Mireille Mpemba

Makinzolela Menayeto

English Issue

John Nkwady Kankolung

Représentations provinciales

- **Bandundu** : Mayele

- **Kasaï - Oriental** :

- **Maniema** : Patrick

Kamombo

- **Nord-Kivu** : Sumaili Pene

Djadi

- **Province Orientale** :

Gilbert Risasi

- **Sud - Kivu** :

Asani Abdalah

- **Haut-Katanga**

CIFINGA

Etranger

- Congo Brazza: Itcha Djata

Service Technique

Anastasié Mukawa Kimina

Génie Mulobo Mwadi

Administration

Janvier Band'Aka-Suro

Mireille Thansya

(0998540079; 0896154045)

Tina Ngindu

Finances & Vente

Jean-Pierre Mobiko

(+243815093722)

Pascaline Boyingandi

Gaby Lego

Fiston

Aimée Bwanga

Imprimerie

ILAREF

Huit candidats président de la République appellent à l'annulation des élections de décembre 2023 pour fraude

Huit candidats président de la République et autres leaders politiques de la RDC ont appelé à l'annulation des élections combinées du 20 décembre 2023, lors d'une conférence de presse conjointe animée, le samedi 6 janvier à Kinshasa.

Floribert Anzuluni, Franck Diongo, Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Seth Kikuni, Matata Ponyo, Denis Mukwege et Sesanga ont ainsi réagi au lendemain de l'invalidation des 82 candidats aux législatives et locales et annulation des scrutins à Yakoma (Nord-Ubangi) et à Masimanimba (Kwilu).

" La simple analyse de la liste de 82 sacrifiés démontre que la fraude s'est disséminée sur toute l'étendue du territoire national. Ceci implique en réalité qu'elle a des dimensions beaucoup plus graves, surtout lorsqu'on constate que les bénéficiaires des machines à voter sont tous globalement de la même famille politique de M. Tshisekedi et ont des statuts étatiques ", a rapporté Martin Fayulu.

Il s'est étonné de voir la CENI reconnaître que seules les législatives



L'opposition congolaise en conférence de presse le 6/01/2024 à Kinshasa sur la fraude électorale communiquée par la CENI. Ph Grace Amzati. Radio Okapi

ont été corrompues et non la présidentielle alors que les scrutins ont été combinés avec un seul bulletin de

vote. Au nom de ces huit candidats pré-

pouvoir, les organes de l'Etat et la CENI.

C'est pour cette raison, a-t-il fait remarquer, que la CENI est toujours dans l'incapacité de répondre à des questions aussi fondamentales sur le nombre de bureaux de vote ayant ouvert, le nombre de machines à voter réellement déployées, de bulletins de vote imprimés et aussi le nombre de machines à vote mis à disposition de l'Union sacrée.

Pour ces opposants, cette situation démontre de manière irréfutable que la CENI à tous les niveaux est actrice et instigatrice de la tricherie observée lors de ce vote "

Ils ont par ailleurs recommandé que les membres du bureau de la CENI ainsi que leurs associés soient mis à la disposition de la justice.

Entre-temps, ces irrégularités ont poussé la CENI à annuler les élections législatives et locales à Masimanimba (Kwilu) et à Yakoma (Nord-Ubangi).

RO / LRP

Elections législatives et locales : la CENI invalide les suffrages des certains candidats et annule les votes à Masimanimba et Yakoma

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annulé notamment pour fraude et corruption la totalité des suffrages obtenus par des

La CENI précise que ces annulations interviennent à la suite des enquêtes menées par la commission qu'elle a mise en place pour



Vue intérieure du centre Bosolo, centre des opérations et des résultats de la CENI à Kinshasa, le 19 décembre 2023. Radio Okapi/Ph. Jonathan Fuanani

candidats aux élections législatives, provinciales et communales dans certaines circonscriptions. Cette décision prise vendredi 5 janvier par la CENI a été rendue publique ce samedi.

La même décision annule également les élections législatives nationales et provinciales dans les circonscriptions électorales de Masimanimba en province du Kwilu et de Yakoma en province de Nord-Ubangui.

Parmi les candidats dont les résultats ont été annulés, on retrouve l'actuel gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka.

investiguer sur la perturbation du déroulement des scrutins combinés du 20 décembre dernier. Il s'agit notamment des actes de violence, de vandalisme et des sabotages perpétrés par " certains candidats mal intentionnés " à l'endroit des électeurs, de son personnel, de son patrimoine et du matériel électoral.

Par ailleurs, les enquêtes se poursuivent dans les circonscriptions électorales de Budjala (Sud-Ubangi), de Bomongo et de Makanza (Equateur), ajoute la CENI.

RO / LRP

Elections législatives : la VSV félicite la CENI d'avoir sanctionné de présumés tricheurs

L'ONG la Voix de Sans Voix (VSV) a félicité, le samedi 6 janvier, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) d'avoir sanctionné les candidats présumés tricheurs aux lé-

gislative, provinciales et locales du 20 décembre dernier.

Le Directeur exécutif de cette structure, Rostin Manketa l'a rapporté dans une déclaration faite à Kinshasa.

Il a estimé cette décision constitue un signal fort en faveur de la démocratie en RDC :

" La CENI vient de donner un signal fort visant à contribuer à la consolidation de la démocratie dans notre pays. Notre organisation salue le fait que la CENI ait suivi les recommandations de nombreux observateurs électoraux dont ceux déployés par la VSV "

Rostin Manketa s'est réjoui que la CENI a démasqué de manière indis-

crimée tous les candidats y compris ceux du parti au pouvoir.

La VSV est d'avis que la population devra être représentée par des personnes réellement élues au Par-



lement et dans les assemblées provinciales.

Elle a ainsi félicité la CENI d'avoir suivi les recommandations des observateurs électoraux.

Pour la VSV, tous les candidats accusés de tricherie devraient démissionner de leurs fonctions pour permettre à la justice de bien effectuer son travail.

" Bien que bénéficiant de la présomption d'innocence, tous ces candidats devaient démissionner de leurs fonctions en vue de permettre à la justice congolaise de mieux faire son travail ", a conclu Rostin Manketa.

LRP

Denis Kadima : " La Céni ne peut pas publier des résultats non intègres "

" Nous avons pris l'ampleur de la chose et c'est l'état des dégâts de la fraude organisée qui nous a obligé à prendre ces mesures ", a réagi sur TOP CONGO FM, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) après la publication du communiqué invalidant 82 candidats députés nationaux.

" Il y en aura peut-être d'autres, nous continuons d'étudier d'autres cas qui nous sont rapportés ", a ajouté Denis Kadima Kazadi qui n'exclut pas l'invalidation d'autres candidats avant la publication des résultats provisoires. Le calendrier prévoyait cette publication au 3 janvier, mais cela a été décalé à une date ultérieure, " pas avant lundi, la plénière prendra une décision dans les heures à venir ", a précisé le président de la Centrale électorale.

Les auteurs de la fraude

Sur les 82 candidats invalidés, 12 sont de l'UDPS-Tshisekedi.

Parmi eux, beaucoup de " hauts responsables publics "

* 3 ministres en fonction

* 6 sénateurs

* 3 députés

* 5 gouverneurs de province

* 2 mandataires publics.

La CENI a été plus scandalisée par le

fait que ces personnalités, plutôt que de faire campagne, se sont plutôt



organisées à comment contourner le système pour frauder, comme s'ils étaient certains de ne pas l'emporter à la loyale.

Au fil des processus électoraux (2006, 2011 et 2018), le constat de la fraude est criant mais " nous nous sommes évertués cette fois-ci à sanctionner les auteurs qui n'ont pas eu peur de s'en prendre aux agents de la CENI ".

" Tous les 15 membres de la plénière étaient surpris des auteurs de la tri-

che, nous étions obligés de sévir... ", dit Denis Kadima.

La tricherie s'est faite, souvent par la force, sur des agents de la CENI, " cela n'a jamais été fait avec l'accord des dirigeants de la centrale électorale, et nous nous attelons à ce que les fraudeurs n'aient plus jamais l'envie de commettre de tels forfaits ".

Comment s'est effectué le con-

trôle de la fraude ?

En isolant les résultats, par bureau de vote, par circonscription (au niveau du vote individuel, du total obtenu et du taux de participation).

" On peut tout dire, mais l'action corrective de la CENI est bien documentée ".

Ces chiffres influents ils sur l'élection présidentielle ?

" Il ne relève qu'à la cour constitutionnelle de le déterminer ", répond Denis Kadima.

En publiant les résultats provisoires, la CENI se dessaisit automatiquement du dossier.

Peut-on penser que ces scores peuvent influencer sur les scores de la présidentielle ?

Seuls 82 candidats des législatives sont concernés par la mesure de la CENI, ce qui est de l'ordre de l'infimement petit.

Et si la CENI est " sûre que ces gens ont voté pour eux-mêmes, le fait qu'ils aient voté pour le président n'est pas établi ".

La cour constitutionnelle pourrait cependant décider de prendre en compte de ces invalidations dans un nouveau calcul des scores avant de publier les résultats définitifs et de déclarer le vainqueur.

Quid des résultats partiels " changeants "

Au cours de ses émissions en direct du centre Bosolo, TOP CONGO FM avait maintes fois fait des remarques de calculs sur des chiffres donnant parfois des taux de participation élevés, tantôt des chiffres revus à la baisse, pour certains candidats, le jour suivant.

" Au 30 décembre, il y a eu des doublons dans les résultats. Ils venaient de la procédure ", nous dit Denis Kadima.

Les soustractions (parfois additions) faites pour tous n'ont pas affecté ceux de certains candidats mais les résultats provisoires affichés correspondent aux votes consolidés exprimés pour tous les candidats dans les urnes, assure Denis Kadima.

Que risquent les fraudeurs ?

Maître Willy Wenga rappelle qu'ils sont à ce stade tous présumés innocents et ont des voies de recours à la CENI, avant la publication des résultats provisoires et à la cour constitutionnelle (dans le cadre du contentieux électoral).

Les peines prévues pour les infractions de fraude électorale vont jusqu'à 10 ans de prison pour falsification de documents électoraux, à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans pour achat de votes, Intimidations et violences lors des élections et 3 ans pour bourrage d'urnes.

Top Congo FM / LRP

Gary Sakata aux candidats députés : " Ne pourront avoir les sièges à titre principal que les partis qui ont atteint le seuil "

Gary Sakata, professeur de droit à l'Université de Kinshasa et député national, a invité, vendredi 5 jan-

question du seuil de représentativité, avant la publication des résultats provisoires des législatives nationales et

tionale, de 3 % pour la députation provinciale et de 10% pour les élections municipales ".

Il ajoute que cela se calcule sur base des suffrages valablement exprimés :

" J'ai entendu le président de la CENI le jour de la proclamation du Président de la République dire qu'il y a eu plus ou moins dix-huit millions quatre cents et quelques qui ont voté, en d'autres termes, on devra donc comprendre que le seuil pour la députation nationale sera de plus ou moins 184.000 votants pour qu'un parti puisse avoir accès à un siège. Donc les 3 % pour la députation provinciale se calculent au prorata du nombre des votants effectifs dans la province et non au prorata du nombre sur l'ensemble du territoire, la même chose en ce qui concerne les municipales, ça compte pour la ville ou encore pour le territoire concerné ".

Gary Sakata martèle que " si un parti politique n'a pas atteint le seuil, il n'a pas le droit d'espérer avoir un siège. Donc ne pourront avoir les sièges à titre principal que les partis qui ont atteint le seuil ". La règle est posée, insiste-t-il.

RO / LRP



Professeur Gary Sakata, député national, élu de la province Kwilu

vier, les candidats aux législatives " à ne pas s'agiter en se basant sur leurs procès-verbaux pour se proclamer élus ".

Dans une interview à Radio Okapi, le député a rappelé que seul le calcul du seuil de représentativité va déterminer les candidats ou partis politiques qui auront droit aux sièges.

Ce politique réagissait à la suite des diverses interprétations qui se font au sein de l'opinion publique sur la

provinciales par la Commission électorale.

Gary Sakata explique que seuls les partis qui ont atteint le seuil auront les sièges :

" Le seuil a été fixé uniquement pour permettre à ce que les partis qui sont au pouvoir ou les regroupements qui sont au pouvoir soient les plus représentatifs possibles sur l'ensemble du territoire. Le seuil de représentativité est de 1% pour la députation na-

••• *Communication* •••



République Démocratique du Congo
Vice-Primature

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION ET INNOVATION DU SERVICE PUBLIC

**OBSERVATOIRE DE SURVEILLANCE DE LA
CORRUPTION ET DE L'ETHIQUE
PROFESSIONNELLE**

O. S. C. E. P.



LE DIRECTEUR GENERAL

Kinshasa, le

N.Réf./DG/OSCEP/ AMM/ MOB/ /2024

MESSAGE DE FELICITATIONS A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

(Avec l'Expression de mes Hommages les plus déférents)
PALAIS DE LA NATION

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Comme il a plu au Très-Haut d'inspirer au Peuple Congolais l'idée de Vous plébisciter à la Magistrature Suprême de la Nation, il a plu à la Même Force, d'inspirer l'idée du présent message dont l'objet est double :

D'abord, celui de Vous féliciter pour Votre brillante réélection à la tête de l'Etat ; et, ensuite, celui de Vous suggérer quelques pistes de réflexions, susceptibles de booster Votre deuxième mandature au sommet de la gloire.

Au nom du Comité Directeur de l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et de l'Ethique Professionnelle, OSCEP, de son Personnel et au mien propre, je Vous présente mes félicitations éthiques pour cette brillante victoire, qui n'a rien d'égal dans les annales de l'histoire des élections présidentielles, qui se sont succédé dans notre pays.

A l'instar de Josué, libérant et conduisant le peuple élu de Dieu vers la terre promise, l'OSCEP reste convaincu que Votre intelligence, Votre sagesse et Votre dévotion demeurent les atouts majeurs dont Vous disposez pour atteindre cette équifinalité, susceptible de transformer la République Démocratique du Congo, en un Congo Paradis sur terre.

Votre performance triomphante, dans la récente médiation des conflits au Tchad, prouve à suffisance, que Vous détenez toutes les ressources nécessaires, inhérentes à la réussite d'une réconciliation du peuple congolais avec lui-même.

Implorant, humblement, le Tout-Puissant, Maître de temps et des circonstances, pour qu'Il Vous accorde Force, Santé, Sagesse et Paix, nous demeurons persuadé que Votre réélection inaugure une nouvelle ère pour la République Démocratique du Congo, celle invitant toutes les filles et fils de la Nation, à communier leurs efforts ensemble, sans distinction aucune, pour le salut de la République qui a longtemps souffert des affres de la division et de l'égoïsme exacerbés. Vous rendriez justice à la Nation.

Sentiments éthiques et patriotiques.

Prof. St. Augustin MWENDAMBALI M.

Directeur Général de l'OSCEP

Médaille d'Or de Mérite Civique

RDC : démarrage en février du projet de recyclage des déchets par Kinshasa

Le démarrage du projet de recyclage et valorisation des déchets à Kinshasa en République démocratique du Congo est prévu au mois de février, a appris l'ACP samedi de source officielle.

" Nous avons eu un petit retard par rapport aux élections parce qu'il nous avait été demandé dans le trois mois, après avoir signé le contrat de démarrer l'étude de faisabilité de gestion intégrée des déchets dans la ville de Kinshasa, qu'on puisse déjà commencer les travaux ", a déclaré M. Jean-Dieudonné Kavese, directeur de cabinet du ministre de l'Industrie.

Et d'ajouter : " maintenant que nous reprenons les activités, nous pensons que d'ici février les batteries seront en marche pour que nous démarrions avec la collecte des déchets ".

S'exprimant à la sortie de la réunion stratégique de la Task force, mise en place dans le cadre du projet de recyclage et valorisation des déchets à Kinshasa, M. Kavese a fait savoir que, le ministre Julien Paluku de l'Industrie a demandé la reprise du travail.

Selon le directeur de cabinet, le recyclage des déchets est l'une des priorités urgentes du ministère de l'Industrie.

C'est dans ce cadre que nous avons eu un briefing avec la Task force en passant en revue les différents projets que nous avons réussi dont celui de l'entreprise Yetu, a-t-il noté.

" Pour aujourd'hui, nous avons continué les réflexions afin que nous puissions non seulement préparer une restitution, mais aussi parce que le ministre a demandé à ce que nous fassions une note qu'il va présenter au gouvernement pour qu'il donne la suite aux travaux de ce projet pilote que nous avons commencés avec l'hôtel de ville de Kinshasa ", a indiqué M. Kavese.

Ce dernier a précisé que le travail qui a été demandé au ministère ne concerne pas seulement la ville de Kinshasa, mais c'est de recycler les déchets à travers l'ensemble du pays et qu'étant sur une bonne lancée, le ministère a fait venir une société du Fonds de garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC) avec qui, il y a déjà un contrat qui a été signé.

" Avec le FOGEC, nous sommes déjà en train de solliciter un financement des études au niveau du Fond de promotion pour l'Industrie (FPI), sous l'impulsion du ministre de l'Industrie ", a affirmé Jean-Dieudonné Kavese.

De nouvelles technologies pour le projet

De son côté, M. Christian Fikilini, directeur des opérations des entreprises YETU qui vient de rejoindre ce projet dans son volet collecte, a fait savoir que, désormais les nouvelles

technologies seront mises à contribution dans la mise en œuvre du projet



Vue partielle des engins de la nouvelle technologie. Photo Droits tiers

de recyclage et valorisation des déchets dans la capitale congolaise pour son maintien en état d'assainissement permanent en commençant par la collecte au niveau de la base.

" Nous avons mis une nouvelle technologie en matière des poubelles ", a-t-il soutenu.

" C'est une nouveauté au niveau du pays, elle permet à ce que les déchets soient bien gardés pour éviter toutes sortes de débordement sans pour autant toucher la beauté de la ville ", a-t-il expliqué.

Des engins dont des Hydro-cureurs, des waters Masters, des transplanteurs et des pulvérisateurs font également partie de ces nouvelles technologies du projet, a-t-il précisé.

Les nouvelles technologies augurent la mise en œuvre de l'économie circulaire en RDC

De son côté, M. Francis Useni, directeur général de l'Organisation pour la gestion de l'environnement au Congo (OGEC), membre de la Task force, a dit que ces nouvelles technologies dans la collecte des déchets est un signe de la mise en œuvre de l'économie circulaire dans la gestion intégrée des déchets dans la ville de Kinshasa.

" Les parties prenantes sont déjà avancées avec le gouvernement après avoir signé le contrat pour démarrer l'étude de faisabilité de gestion intégrée de déchets dans la ville de Kinshasa ", a laissé entendre M. Useni.

Il a lancé un appel envers tous ceux qui ont des projets sur lesquels ils ont déjà réfléchi ou ils ont des avancées assez significatives, pour qu'ils puissent créer une synergie, la ville de Kinshasa étant très grande et d'autant plus que la question concernant la gestion des déchets aujourd'hui a une certaine complexité.

" Nous voulons avoir des différents partenaires tant publics que privés afin d'attaquer le projet, nous mettre au travail parce que l'heure n'est plus aux discours, notre sujet est assez sérieux, donc nous devons aussi nous y

prendre avec toutes les stratégies que nous pouvons mettre en place avec

" Vu tout ce qui est déjà en train de se planifier nous pensons que d'ici fin février, nous pouvons déjà commencer à mettre en place un programme de travail qui au-delà des études de faisabilité que nous avons faites, nous sommes capables de commencer un travail opérationnel sur terrain qui renforce un peu les capacités à la fois des communes, des chefs des quartiers et aussi qu'il soit visible dans le cadre de la mission assignée au ministre de l'industrie ", a-t-il déclaré.

Ce projet de collecte et d'évacuation des déchets dans la ville de Kinshasa va démarrer par le district de la Funa qui compte sept communes, avant de s'étendre sur l'ensemble de la capitale.

La ville de Kinshasa a disponibilisé au profit de la société chargée de ce travail le garage du ministère des infrastructures située sur la 1ère Rue Limete avec un hangar principal comportant trois parties pour l'administration, la technique, l'atelier avec une salle de tôlerie et une autre de peinture ainsi que la loge des travaux, le tout sur une surface de 2214, 72 m2.

ACP / LRP

Finances publiques : les dépenses exécutées par le gouvernement entre juillet et septembre chiffrées à 498,51 milliards de FC en faveur du secteur de sécurité

Le gouvernement congolais a dépensé entre juillet et septembre 2023, en procédure d'urgence en fa-

A l'en croire, l'augmentation de dépenses exécutées en procédure d'urgence en faveur du secteur de sécurité est perçue comme une preuve de la détermination du gouvernement congolais à répondre en toute responsabilité aux menaces sécuritaires qui pèsent sur l'ensemble du territoire national de la RDC.



Quant aux dépenses d'investissement

en ressources propres du gouvernement Congolais se sont chiffrées à hauteur de 1.076,47 milliards de Francs congolais (Cdf), soit près de 200 millions de dollars américains, peut-on lire dans un rapport du ministère des Finances.

Selon ce même rapport, durant le troisième trimestre 2023, le pourcentage de dépenses exécutées en procédure d'urgence a été significativement boosté par les rubriques dépenses de sécurité et des investissements sur ressources propres.

en ressources propres du gouvernement Congolais se sont chiffrées à hauteur de 1.076,47 milliards de Francs congolais (Cdf), soit 430 millions de dollars américains, au troisième trimestre de l'année 2023.

Selon l'Agence congolaise de presse (ACP), ces dépenses ont été stimulées par les urgences consécutives à l'organisation des 9èmes Jeux de la Francophonie tenus à Kinshasa entre juillet et août 2023.

LRP

Certaines sociétés minières du haut-Uele apportent un soutien financier à Corneille Nangaa dans le but de financer sa rébellion

Dans une déclaration récente, il a été révélé que certaines sociétés minières opérant dans la province de Haut-Uele en République démocratique du Congo (RDC) soutiennent financièrement Corneille Nangaa Yobeluo, dans le but de financer une rébellion.

Selon Crispin Mbindule, président du conseil d'administration du Cadastre Minier (CAMI), il a été découvert que Nangaa utilise ces sociétés pour financer le mouvement du M23. Ces sociétés seraient sous sa gestion indirecte, à travers des personnes interposées.

Mbindule a déclaré : "Nous avons appris que Nangaa est en train de financer le mouvement du M23 à partir de certaines sociétés qui fonctionnent dans la province de Haut-Uele et que ces sociétés seraient en sa gestion à travers des personnes interposées. Nous allons vous appeler pour dévoiler les noms et nous allons proposer au ministère de tutelle qu'on puisse retirer les droits miniers à ces sociétés. Nous ne pouvons pas accepter que monsieur Nangaa puisse utiliser la richesse du pays contre le peuple congolais."

Cette révélation soulève de sérieux

préoccupations quant à l'utilisation abusive des ressources naturel-

intérêts du peuple congolais et de garantir une utilisation responsable



Crispin Mbindule (en avant plan), PCA du CAMI. Photo Droits tiers

les de la RDC à des fins de financement de rébellions. Il est essentiel que des mesures soient prises pour enquêter sur ces allégations et punir les responsables, afin de préserver les

des ressources du pays.

Le gouvernement congolais devrait collaborer avec les autorités compétentes pour mener une enquête approfondie sur cette affaire et prendre les

mesures nécessaires pour empêcher toute exploitation illégale des ressources minières du pays. Il est également important que les sociétés minières opérant dans la région soient tenues responsables de leurs actions et que des sanctions appropriées soient prises si elles sont impliquées dans des activités illégales.

La RDC est un pays riche en ressources naturelles, mais malheureusement, ces ressources ont souvent été exploitées de manière abusive et ont contribué à l'instabilité dans le pays. Il est crucial que des mesures soient prises pour garantir une utilisation responsable et durable de ces ressources, dans l'intérêt du peuple congolais et de la stabilité de la région.

Il est maintenant attendu que des actions concrètes soient prises pour enquêter sur ces allégations et mettre fin à toute forme d'exploitation illégale des ressources de la RDC. La transparence et la responsabilité doivent être les principes directeurs dans la gestion des ressources naturelles du pays, afin de promouvoir le développement durable et la stabilité à long terme de la RDC.

libregrandlac / LRP

Face aux tracasseries que subissent des Congolais au Burundi, la société civile d'Uvira empêche les commerçants burundais d'exercer en RDC

Les acteurs de la nouvelle société civile congolaise du Sud-Kivu s'opposent à la traversée de petits commerçants burundais vers la ville et le territoire d'Uvira. Des jeunes descendent depuis le vendredi 5 janvier vers la frontière congolaise de Kavimvira pour pourchasser tout Burundais porteur de marchandises vers Uvira.

Pour le coordonnateur de la société civile à Uvira, Martin Mafikiri, il s'agit d'une action de réciprocité face aux tracasseries que subissent les Congolais à Gatumba, au Burundi.

Il déplore cependant le silence des autorités congolaises locales, provinciales et nationales sur ce dossier alors que plusieurs rapports recommandent au Gouvernement congolais de demander au Burundi voisin de respecter l'engagement signé par les Etats membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Le Burundi et la RDC avaient ratifié le document d'exonération et de facilitation des produits crus, comprenant une série de produits relatifs au régime commercial simplifié à travers le COMESA. Une liste reprend des produits non assujettis à la taxation.

Cependant, selon le coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise à Uvira, Martin Mafikiri, le Bu-

rundi n'indique pas lesquels des produits ratifiés ne doivent pas traverser

chants transfrontaliers sont victimes d'actes de vandalisme et de tracasseries



la frontière vers la RDC et à quelle quantité. La semaine dernière, une femme commerçante congolaise a été arrêtée puis transférée dans une prison au Burundi pour avoir été transporté 30 kg de haricot qu'elle tentait de faire traverser vers Uvira.

Beaucoup d'autres petits commer-

series à plusieurs barrières érigées entre Gatumba et Kajaga au Burundi.

" Avec ces accords-là, l'on détermine les produits qui peuvent faire l'objet d'échanges entre les deux pays. Malheureusement, chaque fois que les Congolais traversent, ils sont victimes de tracasseries et des amendes, et

parfois on leur ravit des biens et des marchandises. Et ça nous l'avions décrié à tous les niveaux. C'est pourquoi aujourd'hui nous avons décidé de descendre au niveau de la frontière. Nous ne voulons pas l'entrée de tous les commerçants burundais pour venir ici chez nous en RDC jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au niveau du Burundi et au niveau de la RDC, parce que nous n'allons pas continuer à souffrir, pourtant il y a des textes qui sont là et que les deux pays. La RDC et le Burundi doivent respecter pour permettre la sécurité de nos concitoyens congolais ", a fait remarquer Martin Mafikiri.

Avec cette action de la société civile d'Uvira, près de 200 petits commerçants burundais sont bloqués. Le chef de poste du Burundi, le colonel Bonaventure Nijimbere, a traversé samedi 6 janvier vers la RDC pour s'enquérir de la situation.

Les Congolais lui ont transmis des noms des personnes impliquées dans ces tracasseries à Gatumba. L'ambassadeur de la RDC au Burundi, Willy Mabika, lui aussi, a fait le déplacement vers la frontière.

Les Congolais lui ont signifié que ces tracasseries au Burundi freinent la libre circulation des personnes et de leurs biens, socle du développement de la sous-région.

RO / LRP

Le DG Didier Kabampele anime une conférence sur le sous-thème : " Développement du secteur forain et des expositions en RDC, quelles perspectives "

Par José Wakadila

En marge de la tenue de la 45ème édition de la Foire Internationale de Kinshasa (Kinshasa) à la place de l'Echangeur de Limete, le Directeur général de cette institution foraine, l'honorable Didier Kabampele Ngabul, a animé samedi 06 janvier 2024, une conférence sous le sous-thème : " Développement du secteur forain et des expositions en République Démocratique du Congo, quelles perspectives ".

Au cours de cette conférence à laquelle ont pris part différents responsables d'entreprises présents à cette édition foraine, le DG de la FIKIN a fait observer d'entrée à la matière, qu'il ne se passe pas un seul instant à travers le monde, sans un mouvement humain, en raison des expositions économiques, culturelles et autres.

Pour lui, le secteur forain et des expositions est non seulement en développement croissant, mais aussi au centre d'intérêt sur le plan tant national qu'international. Cependant dit-il, il convient de révéler que ce secteur en RDC, n'a pas fait l'objet d'une réglementation, pour la simple raison que le législateur n'y a pas apporté une grande attention. " Il a été certes créé un Établissement public de l'État, la FIKIN, dont l'objet social est d'organiser des foires provinciales, nationales et internationales, en vue de faire connaître les possibilités industrielles, commerciales et artistiques du marché local et international ", a expliqué le DG Didier Kabampele, avant d'expliquer les missions révoquées à la FIKIN, entre autres, servir d'organe Conseil et technique du gouvernement en matière de promotion commerciale et industrielle : servir d'organe de régulation nationale des activités foraines sur toute l'étendue du territoire national ; assurer la participation du pays à des foires organisées à l'étranger ; gérer le patrimoine mobilier et immobilier se trouvant dans ses installations et ceux mis à sa disposition par l'État. La FIKIN peut également organiser des activités connexes et compatibles avec son objet social.

La période léthargique et celle de la relance

Dans un autre chapitre, le DG Didier Kabampele a rappelé que la FIKIN a connu une période difficile avec les deux pillages de 1991 et 1993. Et depuis lors, une période de transition de plus de 20 ans de résistance à la survie de l'institution, sans des changements majeurs : les infrastructures de la FIKIN sont restées dans un état de délabrement très avancé, rendant impossible la réalisation régulière des activités de cet établissement de l'État, jadis miroir de l'économie na-

tionale et thermomètre de la vie économique du pays.



Didier Kabampele Ngabul, Directeur général de la FIKIN

A ces difficultés poursuit le DG Kabampele, d'autres contraintes, en l'occurrence l'occupation du parc d'ex-

position par la police nationale congolaise. La léthargie générale qui s'y est installée, avait pour conséquence : la perte des grands partenaires classiques et l'arrêt des grandes activités, et même l'oubli de l'institution foraine par l'opinion.

Face à cette situation macabre et avec la volonté du chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi, de relancer les activités de cette grande institution de l'État, des initiatives courageuses ont été prises, dont notamment la mise en place d'un nouveau Conseil d'Administration et de changement à la tête de la Direction générale de la FIKIN.

A ce sujet, le DG Didier Kabampele a remercié le président de la république, Félix Tshisekedi, pour son attention soutenue à l'égard de la FIKIN.

Revenant sur le sous-thème de sa conférence du jour, l'orateur s'est mis à la place du commun de mortel, qui s'interroge sur : com-

ment développer ce secteur vital et important, pour les échanges commerciaux et quelles sont les perspectives d'avenir ? A l'en croire, il faut considérer trois axes majeurs dont la modernisation des infrastructures d'exposition et connexes, car l'on peut développer ce secteur sans moderniser les infrastructures y relatives ; la réglementation du secteur forain, laquelle est très importante et permettra de mieux gérer le secteur et de faire profiter réellement le pays par les opportunités qui offrent une bonne organisation et la relance du partenariat avec l'UFI (Union internationale des foires) et les autres grands partenaires du secteur forain à travers le monde, de manière à faire bénéficier au pays, la règle de réciprocité chère au secteur forain et des expositions.

Au finish, le DG Didier Kabampele a attiré l'attention de t, sur l'importance du développement du secteur forain et des expositions, vecteur du commerce, du tourisme et de l'économie de la RDC. " Cette ambition n'est possible qu'avec l'appui de tous les compatriotes, chacun en fonction de sa sphère, de ses attributions et de ses compétences ", a-t-il conclu, devant une assistance très assidue.

Commerce extérieur : hausse de prix du zinc sur les marchés internationaux

Le prix du zinc a connu une légère hausse sur les marchés internationaux, passant de 2.539,30 à 2.577,



30 dollars américains la tonne, au cours de la période du 1er au 06 janvier 2024, selon la commission des mercuriales des prix du ministère du Commerce extérieur.

" Le zinc connaît une hausse de prix sur les marchés internationaux au cours de la période du 1er au 06 janvier 2024, en se négociant à 2.577,30 dollars américains contre 2.539,30 dollars américains la semaine du 25 au 30 décembre, soit une hausse de 5,40% la tonne ", a indiqué ladite commission.

Selon la source, trois autres pro-

duits à savoir l'étain, l'or et le tantale, ont connu également une hausse de prix sur les marchés internationaux,

au cours de la même période, en se négociant respectivement à 24.996,25 USD ; 66,38 USD et 211,00 USD contre 24.907,70 USD ; 65,43 USD et 213,00 USD.

Quant aux cuivres, cobalt et argent, leurs prix ont connu une baisse sur les marchés internationaux au cours de la période sous examen.

Ces produits sont négociés respectivement à 8.493,40 USD ; 28.456,00 USD et 0,79 USD contre 8.451,85 USD ; 28.456,00 USD et 0,77 USD

Le cobalt, malgré son intervention dans la fabrication des batteries électriques a perdu sa valeur de 2017 en se négociant à un tiers actuellement à près de 30.000 USD.

Les produits agricoles et me-

nus forestiers en baisse

Par ailleurs, la commission nationale des mercuriales de prix du ministère du Commerce extérieur a indiqué que le café robusta, le café arabica et le cacao ont connu une baisse de prix sur les marchés internationaux, au cours de la même période du 01 au 06 janvier 2024.

Ces produits se négocient respectivement à 2,92 USD ; 3,32 USD et 2,45 USD.

Les prix d'autres produits agricoles et menus forestiers à savoir le caoutchouc, la papaine, les écorces de quinquina, la poudre de totaquina, le sel de quinine et le rauwolfia ont connu une stabilité sur les marchés internationaux, au cours de la même période.

Ces produits se négocient respectivement à 0,77 USD le kilogramme ; 16,00 USD le kilogramme ; 1,87 USD le kilogramme ; 54,60 USD le kilogramme ; 92,82 USD le kilogramme et 1,55 USD le kilogramme.

La hausse, la baisse et la stabilité des produits miniers marchands, agricoles et menus forestiers sont consécutifs à l'offre et à la demande sur le marché international et de la chaîne d'approvisionnement.

ACP / LRP

Inondations en RDC : le gouvernement appelle à la solidarité pour tenter de sauver des vies

Le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et Solidarité nationale de la RDC a lancé, vendredi 5 janvier, un appel de solidarité et de secours d'urgence pour tenter de sauver des vies, face aux multiples cas d'inondations à travers la République.

Cette demande de mise à la disposition des ressources pour l'assistance humanitaire d'urgence est adressée aux instances du Gouvernement central et à toute la communauté nationale et Internationale aux fins de permettre le déploiement des équipes sur terrain.

Ces ressources permettront de "sauver des vies humaines et d'assurer la prise en charge holistique des communautés affectées".

Ces inondations constatées à travers la République ont provoqué au moins 300 pertes en vie humaine. En outre, plus de 43 000 maisons se sont écroulées, 1325

écoles détruites, des centres de santé touchés, des marchés pu-

nationale à l'issue d'une réunion d'évaluation de la crise tenue le

eaux du fleuve Congo et des rivières de la RDC. Ce sont notamment les provinces de la Tshopo, la Mongala, l'Equateur, le Nord et le Sud Ubangi, le Kwilu, le Mai-Ndombe, le Kongo-Central, la Lomami, le Kasai, le Kasai-Central, le Sud-Kivu et la Tshuapa.

Cette situation a affecté plus 300 000 ménages et les a exposés à des risques des maladies hydriques et autres épidémies.

De ce fait, une coordination multisectorielle est mise en place pour tenter de répondre efficacement à cette urgence.

Le 28 décembre 2023, le Gouvernement s'était penché sur la situation des inondations et autres glissements de terres qui frappent quelques villes du pays. Des ministres concernés par cette question avaient été instruits de prendre des dispositions afin d'assister notamment des familles affectées par ces catastrophes naturelles.

RO / LRP



Modeste Mutinga, ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale de la RDC. Photo Droits tiers

blics affectés et des routes devenues impraticables.

Ce bilan a été dressé par le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et Solidarité

vendredi 5 janvier à Kinshasa.

D'après le monitoring de la Régie des voies fluviales, plusieurs provinces sont touchées par la montée exponentielle des

Kongo-Central : des maisons s'écroulent à la suite de la montée des eaux à Luozi

Des maisons situées le long de la rivière Luozi s'écroulent à la suite de la montée des eaux du

dans la cité de Luozi, soit une distance de près de 10 kilomètres.

donnant accès aux véhicules et piétons dans le bac étant submergée.

système de distribution d'eau potable à Luozi. Et pour cause, le château d'eau est sous les eaux.

Cette crue a aussi paralysé le

RO / LRP



(Illustration) Inondations à Nganda Yala, dans la commune de la Nsele à Kinshasa, le 10/01/2020. Au moins 100 ménages sans abri. Radio Okapi/Photo Jean-Pierre Elali.

Fleuve Congo dans la cité de Luozi, dans la province du Kongo-Central, ont rapporté samedi 6 janvier des sources locales.

Cette même montée des eaux a occasionné la délocalisation provisoire du Beach de Luozi, du quartier Kimvungu au quartier 1

A cause de la délocalisation du Beach, les élèves qui fréquentent les écoles situées sur l'autre rive de la grande rivière Luozi, payent 200 francs congolais avant chaque traversée en pirogue, alors qu'avant cette crue, ils prenaient gratuitement le bac. La passerelle

DÉCLARATION DE PERTE DE CERTIFICAT

Je soussigné Monsieur TSHIKUNA Wa TSHIKUNA, Administrateur de FOMECO, déclare avoir perdu le Certificat d'enregistrement Volume AGL 544, Folio 78 de la parcelle numéro 4640, du plan cadastral de la commune de la Gombe.

Cause de la perte ou de la destruction : **Déménagement.**

Je sollicite le remplacement de ce certificat et déclare rester seul responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Ainsi fait à Kinshasa, le 30/12/2023

Journalistes et leaders des jeunes et des femmes mobilisés sur le processus électoral à travers des débats communautaires

C'est autour du projet : " Mieux informer, via les débats communautaires médiatisés pour le processus électoral apaisé dans le Bas-Uélé ". C'est un projet de 4 mois, soit de décembre 2023 à mars 2024, qui a débuté par un atelier mixte organisé à Buta en décembre dernier. Il a connu la participation de 13 journalistes des radios de Buta et ceux des territoires, notamment Ango et Bambesa, précisément de Dingila, et 10 leaders des organisations de la société civile des jeunes, des femmes et celles des personnes vivant avec handicap (PVH).

D'abord, les participants ont appris conjointement les techniques de communication interne et externe. Ensuite, les journalistes ont approfondi leurs connaissances sur les principes de couverture d'un processus électoral. La formation a porté aussi sur les techniques de préparation, d'organisation et de participation à un débat communautaire.



Les participants posent en famille avec le ministre provincial des Médias Ursil Lelo (Ph. Rachel Mbuyi)

Ce projet qui vise à mieux informer les citoyens à travers les débats communautaires très médiatisés a pour finalité de contribuer à ce que le processus électoral actuel puisse être apaisé dans la province du Bas-Uélé.

Appuyé par International Republican Institute (IRI), une organisation non gouvernementale américaine, ce projet est une initiative de l'ONG congolaise Médias pour la Paix et la Démocratie (MEPAD), ayant son siège dans la ville de Kisangani. Il renforce progressivement le pouvoir consenti aux jeunes et aux femmes, en traitant leurs préoccupations afin de remédier à leur faible implication au processus électoral actuel.

Des initiatives démocratiques innovantes

Dans le souci de professionnaliser les journalistes des radios locales pour s'assurer qu'ils assurent un suivi indépendant des actions des organisations de la société civile de base, des partis politiques et de la CENI, ces deux initiatives innovantes qu'apportent ce projet dans la province du Bas-Uélé, sont l'organisation de Café

liés au processus électoral. Les Cafés presse sont organisés dans des salles. Les tribunes d'expression populaire, par contre, se déroulent sur la place publique. Ce sont les journalistes qui assurent la modération de chacun de ces débats communautaires.

Des attributions d'un conseiller municipal, les notions des seuils et contentieux électoraux, les fraudes en période électorale, les restrictions en cette matière, sans oublier les rôles des médias et des organisations de la société civile dans un processus électoral sont les sujets pertinents abordés au cours de ces exercices démocratiques. Il en est de même, et surtout, de la lutte contre les messages haineux très rependus pendant la campagne électorale. Ce sont là des thématiques qui nécessitent des explications éclairées pour le commun des mortels de la province du Bas-Uélé. Ce sont des experts du monde de la société civile, des universitaires et des juristes chevronnés qui parcourent les carrefours de la ville de Buta pour expliquer et répondre, de manière simpliste, aux préoccupations des jeunes et des femmes.

Modérés par les journalistes, ces débats, sont largement diffusés dans trois radios émettant dans le chef-lieu de la province du Bas-Uélé (RTNC, Radio Liberté et Radio communautaire RUBI) et la Radio Télé Uélé/station de Dingila, (RAUDI). Elles sont réu-

nies au sein d'une synergie des radios de la province du Bas-Uélé.

Toutefois, nuance ce formateur des journalistes pratiquants, ces relations



Une vue du déroulement de la formation (Ph. Rachel Mbuyi)

Désenclavement médiatique du Bas-Uélé

M. Rodrigue Adja, coordonnateur de Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) au Bas-Uélé invite, pour sa part, les professionnels des médias de cette province à un travail non seulement rigoureux, mais aussi en synergie pour remédier aux défis de communication électorale constaté dans cette partie de la République Démocratique du Congo.

Pour M. Ernest Mukuli, président

de partenariat doivent être entretenues sans confusion des rôles.

Le ministre provincial des Médias, le Professeur Ursil Lelo Di-Makungu salue l'intervention de IRI pour son appui aux programmes du gouvernement provincial qui visent l'émergence d'une presse locale professionnelle capable d'accompagner les efforts de développement de la province du Bas-Uélé. Il a, cependant, souhaité que ces genres d'initiatives soient élargis à d'autres thématiques clés de la vie de l'humanité. Il cite a priori le secteur de l'environnement qui nécessite



De gauche à droite : le ministre provincial Ursil Lelo, R. Adja du CSAC et E. Mukuli de MEPAD lors de la cérémonie d'ouverture

de l'ONG MEPAD, " ce projet démontrera l'utilité d'une approche consensuelle en matière d'éducation électorale et civique, entre les journalistes des radios de proximité, les organisations à base communautaire et les autorités publiques à charge de l'organisation du processus électoral ".

une communication professionnelle plus large et d'une durée assez longue, vu les grandes potentialités du sol et du sous-sol du Bas-Uélé.

Bosco Luzeyemo/Radio RUBI-Buta
Correspondance particulière

Kinshasa : le lavage des mains recommandé pour stopper la propagation de la conjonctivite

Le lavage des mains et l'utilisation d'un désinfectant, ont été recommandés lundi dans un entretien pour



stopper la propagation de la conjonctivite virale qui frappe depuis quelques jours la ville de Kinshasa en République

Kinshasa : des dizaines de patients consultés pour des plaies chroniques

Des dizaines de patients souffrant des plaies chroniques communément appelées Mbasu ont été consul-



Vue de l'entrée principale de la Clinique Ngaliema à Kinshasa. Photo Droits tiers

tés à Kinshasa lors de la campagne de prise en charge médicale gratuite, menée par des spécialistes venus de France, assistés par un personnel médical congolais. Dans cette équipe, se trouvent aussi des techniciens qui développent des solutions de télé-médecine.

Selon Dr Cécile Ngele, spécialiste des plaies et cicatrisation, une bonne partie de ces patients est en bonne évolution.

Il ajoute que les Congolais doivent comprendre d'abord que l'ulcère de buruli, communément appelé Mbasu à Kinshasa, est une maladie qui guérit, après un traitement.

Les causes de ces plaies chroniques peuvent être le diabète, les artères, la cigarette qui donne les altérités, des bactéries de la même famille que la micro-bactérie de la tuberculose ou de la lèpre, indique ce

spécialiste. " Couper la propagation de la conjonctivite virale implique un lavage des

mains ou une utilisation d'un désinfectant, et surtout ne pas toucher les yeux ", a déclaré le Dr Reddy

spécialiste. Cécile Ngele est parmi les personnes qui ont bénéficié de cette prise

en charge : " Ça évolue. Avant on me mettait de la crème. Mais lui (le spécialiste) a dit que pas de crème, il me mettait juste un petit sparadrap avec tous les médicaments. Il y a un grand changement".

Cette prise en charge des plaies chroniques se poursuit à la polyclinique Cahris, sur l'avenue Nguma, numéro 187, dans la commune de Ngaliema.

Selon Dr Jean Paul Lembelembé, le traitement va se poursuivre avec un personnel médical congolais qui a bénéficié de la formation des spécialistes français, mais aussi à travers la télé-médecine qui est une assistance médicale à distance.

Lancée le 16 décembre dernier, cette campagne s'est achevée ce jeudi 4 janvier.

RO / LRP

Bayiwila. Selon ce médecin, cette épidémie est causée par un virus appelé adénovirus. Elle n'est pas une fatalité et qu'il y a une possibilité de l'auto-guérison, a-t-il souligné.

" Étant une conjonctivite virale, même en l'absence de traitement, en une semaine, on guérit. Pour une maladie virale, on n'a pas besoin d'antibiotique.

Des lavages des yeux réguliers avec soit de l'eau physiologique ou de l'eau de robinet préalablement bouillie suffit ", a rassuré le Dr Bayiwila.

Toutefois, il a tiré l'attention de la population : " si la situation s'empire, il faut voir un ophtalmologue parce que la conjonctivite peut se compliquer ".

Par ailleurs, ce même médecin a indiqué que la conjonctivite allergique débute au printemps et est souvent associée à une rhinite allergique.

Elle survient chez une personne allergique, après un contact avec un allergène et elle récidive régulièrement dès que la personne est, à nouveau, exposée à cet allergène, a-t-il dit.

Ainsi, il faut éviter de frotter les yeux car ça ne fera qu'aggraver l'inflammation. De plus, a-t-il conclu : " vous risquez de contaminer votre entourage par l'intermédiaire de vos mains porteuses du virus ou de la bactérie. Lavez-vous les mains avant et après avoir touché vos yeux ".

LRP

Qu'est-ce qui rend l'urine jaune ?

Les scientifiques découvrent l'enzyme responsable

Des chercheurs de l'Université de Maryland et des National Institutes of Health ont identifié l'enzyme res-

Lorsque la bilirubine atteint de nouveau l'intestin, certains microbes intestinaux produisent alors cette fameuse enzyme appelée bilirubine réductase. Celle-ci convertit la bilirubine en urobilinogène, qui est une substance incolore. L'urobilinogène se décompose ensuite spontanément en urobiline qui donne à l'urine sa couleur jaune distinctive.



Une absence chez certains individus

De plus, les chercheurs ont constaté que la bilirubine

réductase est présente chez presque tous les adultes en bonne santé, mais souvent absente chez les nouveau-nés et les personnes atteintes de maladies inflammatoires de l'intestin. Cette observation a des implications importantes pour la santé.

D'où vient la couleur distinctive de l'urine ?

L'urobilin est le produit de la dégradation de la bilirubine, un pigment orange issu de la dégradation des globules rouges. Malgré son identification comme pigment jaune dans l'urine il y a plus de 125 ans, l'enzyme responsable de sa production demeurait un mystère.

La recherche dans ce domaine a longtemps supposé que plusieurs enzymes étaient impliquées dans le processus de réduction de la bilirubine. Plus récemment, des chercheurs ont découvert qu'une enzyme bien spécifique, appelée bilirubine réductase, était en réalité responsable à elle seule de la couleur jaune de l'urine.

Le processus de transformation

Dans le détail, lorsque les globules rouges atteignent la fin de leur vie (qui est d'environ six mois), ils se dégradent en formant un sous-produit qui est un pigment orange vif appelé bilirubine. La bilirubine est généralement sécrétée dans l'intestin, où elle est censée être excrétée avec les déchets. Cependant, il peut arriver que la bilirubine soit partiellement réabsorbée.

Elle pourrait notamment expliquer en partie la jaunisse du nourrisson, une pathologie où la peau et les yeux du bébé prennent une teinte jaune en raison de l'accumulation de bilirubine dans le sang. La capacité réduite de convertir la bilirubine en urobiline peut contribuer à cette accumulation et à la manifestation de la jaunisse chez les nouveau-nés.

En ce qui concerne les personnes atteintes de maladies inflammatoires de l'intestin, l'absence de cette enzyme pourrait également potentiellement contribuer à des problèmes de santé, notamment la formation de calculs biliaires pigmentés.

La découverte de cette enzyme spécifique, réalisée grâce à une approche multidisciplinaire impliquant des études sur le microbiome intestinal, a ainsi permis de lever le voile sur le mystère persistant de la couleur de l'urine. Cette avancée ouvre également la voie à des recherches plus approfondies sur le rôle du microbiome intestinal dans divers aspects de la santé humaine, notamment la jaunisse et les maladies inflammatoires de l'intestin.

Science Post / LRP

Le Soudan compte six millions de déplacés, un " record " mondial

Au Soudan, les chiffres de la situation humanitaire donnent le tournis après neuf mois de guerre. Jeudi, l'agence de coordination de l'ONU Ocha a indiqué qu'il avait aujourd'hui près de 6 millions de déplacés et 1,3 million de réfugiés. Des chiffres en forte hausse depuis un mois alors que l'aide humanitaire peine à atteindre les populations dans le besoin, avec un budget insuffisant. Selon Ocha, le Soudan détient actuellement le record mondial du nombre de déplacés. Des chiffres en constante hausse. Ils sont 500 000 de plus qu'il y a un mois. Ces populations sont réparties sur plus de 6200 sites à travers les 18 États du Soudan. En décembre, Ocha a même comptabilisé plus de 230 000 personnes ayant dû fuir une seconde fois, dans les régions d'Al-Jazira, Sennar et le Nil Blanc à cause de l'intensification des combats...

Pour les humanitaires, aider tout le monde est impossible. Insécurité, pillage, réseaux en panne, blocages bureaucratiques, manque d'argent, de matériel et de ressources humaines



File d'attente pour distribution d'argent liquide d'une ONG pour les personnes ayant fui la guerre au Soudan à Rotriak, à une quinzaine de kilomètres au nord de Rubkona, le 30 octobre 2023. © Florence Miettaux / RFI

Insécurité, pillage, réseaux en panne, blocages bureaucratiques, manque d'argent, de matériel et de ressources humaines

... sont autant d'obstacles à la distribution de l'aide. S'ajoutent à cela les pénuries d'essence, empêchant le mouvement des agences, la conservation des produits ou la fourniture

d'eau...

Depuis avril, 163 organisations ont pu fournir de l'aide à cinq millions de personnes, alors que cette année, 25 millions de Soudanais auront besoin de soutien selon Martin Griffiths. Le sous-secrétaire de l'ONU aux affaires humanitaires a exigé que " la communauté internationale prenne des actions décisives et immédiates " en 2024. Selon lui, l'intensification des combats " rend les populations hors de portée ". Les distributions à travers les zones de conflits ont dû être stoppées, alors que les violations massives des droits de l'homme se poursuivent.

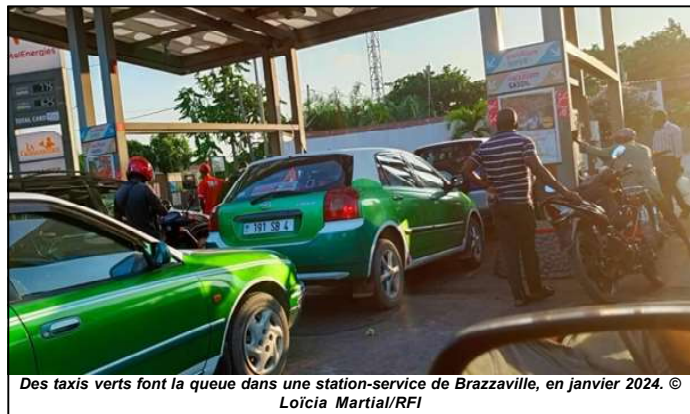
Enfin, le volet financier complique un peu plus la tâche. Les humanitaires avaient évalué les besoins à 2,5 milliards de dollars l'an dernier. Or seuls 40% du budget ont pu être atteints.

RFI / LRP

Congo-Brazza : des conducteurs de bus et taxis appelés à se faire enregistrer

C'est la condition exigée par le gouvernement en vue de leur accorder une aide. Une mesure prise

pour obtenir un fichier qui doit avoir la liste exhaustive de tous ceux qui exercent au Congo comme chauffeurs de bus,



Des taxis verts font la queue dans une station-service de Brazzaville, en janvier 2024. © Lóicia Martial/RFI

suite à l'augmentation de 25% du prix du carburant, selon leur syndicat.

La salle de réunion de la chambre de commerce de Brazzaville était archicomble : plusieurs conducteurs de bus et taxis de la ville ont suspendu momentanément leur activité pour venir écouter les responsables de leur syndicat. Pour ces derniers, la mesure prise par les autorités gouvernementales de suspendre la taxe de roulage, suite à l'augmentation du prix du carburant, profite seulement aux employeurs du secteur des transports, mais pas aux employés. Pour équilibrer la situation, ceux-ci sont invités à se faire enrôler, ce qui permettra de constituer un fichier pour qu'ils puissent bénéficier d'une assistance de l'État.

" L'État nous a demandé de pro-

chauffeurs de taxis et autres moyens de transports en commun. Dans notre pays, il n'existe nulle part le fichier des transporteurs qui exercent dans le secteur ", a indiqué Cyrille Ndzoundou, le président du syndicat des transporteurs et activités connexes du Congo.

Pour cette opération qui commence dès cette semaine, les concernés doivent fournir quelques pièces.

" L'enrôlement est basé sur des preuves. Tu dois prouver exactement que tu es chauffeur. Un chauffeur taxi doit produire son permis et la carte grise du véhicule qu'il conduit ", a expliqué M. Ndzoundou

L'opération sera menée par l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) sur l'ensemble du territoire congolais.

RFI / LRP

Remaniement ministériel en Centrafrique : " On prend les mêmes et on recommence "

En Centrafrique, un remaniement ministériel a été opéré jeudi 4 janvier par le président Faustin-Ar-

mandé, à une mise en place d'un nouveau gouvernement et ce, d'autant plus que nous sommes sortis d'un référendum querellé, il faut le rappeler, c'est important. Mais ce qui a été fait, de mon point de vue, ne donne pas l'impression qu'il y a une véritable volonté d'aller vers le changement. Toujours est-il que le remaniement est là, dix personnes sont sorties et dix nouveaux visages sont entrés dans le gouvernement. Alors, je n'ai pas une grande attente de ce gouvernement. Parmi ceux qui sont restés, il faut le dire, nombreux sont ceux qui ont brillé par leur inefficacité, quand même. "



En Centrafrique, Félix Moloua, Premier ministre, a été reconduit dans ses fonctions lors du remaniement ministériel du 4 janvier 2024. (Photo prise le 17 septembre 2021 au Palais présidentiel, à Bangui.) © Carol Valade/RFI

change Touadéra, avec dix nouveaux entrants sur 32 membres du gouvernement. Mais le Premier ministre Félix Moloua et les principaux ministres restent en place. Ce qui a laissé perplexe la société civile locale qui espérait un véritable changement.

La société civile était dans l'attente et espérait un réel renouvellement du gouvernement, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, fin août.

Joint par RFI, l'universitaire Paul-Crescent Beninga, porte-parole du Groupe de travail de la société civile sur la crise centrafricaine (GTSC), estime qu'il s'agit d'un non-événement.

" On prend les mêmes et on recommence, dit-il, en espérant avoir

un effet positif, ce qui, de mon point de vue, n'est pas le cas. C'est vrai que dans le cas d'espèce, l'opinion natio-

RFI / LRP

Transport aérien : les inspections de Boeing 737 MAX-9 se multiplient après un " terrifiant " incident

Le mouvement d'inspection de Boeing 737 MAX-9 s'étend, dimanche 7 janvier, dans le monde, deux jours après un terrifiant incident survenu sur un avion de la compagnie américaine Alaska Airlines qui a perdu l'une de ses portes en plein vol.

À l'instar de compagnies américaines comme United Airlines, l'une des premières mondiales, Turkish Airlines, Aeromexico ou la compagnie panaméenne Copa Airlines ont maintenant cloué au sol leurs appareils Boeing 737 MAX-9 pour les inspecter, après une directive de l'agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA). Celle-ci a ordonné " l'inspection immédiate de certains avions Boeing 737 MAX-9 " avant un nouveau vol, précisant qu'environ 171 appareils du type incriminé étaient concernés dans le monde. La durée de l'opération est estimée entre 4 et 8 heures par avion. Selon des données communiquées par Boeing à l'AFP, quelque 218 exemplaires du 737 MAX-9 ont été livrés à ce jour.

La directive de la FAA concerne les modèles " avec la porte du milieu bouchée ", selon le document publié sur son site. Il s'agit d'une porte condamnée et masquée par une cloison qui ne laisse apparaître qu'un hublot, selon l'agence américaine chargée de la sécurité des transports (NTSB), une configuration proposée par Boeing aux clients qui le demandent.

En effet, selon cet organisme, c'est les raisons de ce dysfonctionnement.



De son côté, United Airlines (notre photo), qui possède la flotte de 737 MAX-9 la plus importante au monde, a annoncé à l'AFP laisser au sol 46 appareils, 33 ayant déjà été examinés. GETTY IMAGES NORTH AMERICA/AFP/Archivos

une porte qui s'est ouverte et détachée de la carlingue d'un 737 d'Alaska Airlines depuis l'aéroport international de Portland. L'appareil, qui transportait 171 passagers et six membres d'équipage, était alors à près de 5 000 m d'altitude. Après avoir fait demi-tour, l'avion est rapidement revenu se poser à Portland, l'incident n'occasionnant que quelques blessés légers. Un incident cependant " terrifiant ", a jugé sur X (ex-Twitter) le secrétaire américain aux Transports, Pete Buttigieg.

Série de problèmes techniques

La NTSB a annoncé avoir dépêché une équipe à Portland pour enquêter sur

Alaska, qui avait neutralisé la totalité de ses 65 avions du modèle MAX-9 avant même l'annonce de la FAA, a précisé samedi sur X que " plus du quart " de sa flotte de 737 MAX-9 avait été inspecté et dit n'avoir pas trouvé à ce stade " d'élément préoccupant ". De son côté, United Airlines, qui possède la flotte de 737 MAX-9 la plus importante au monde, a annoncé à l'AFP laisser au sol 46 appareils, 33 ayant déjà été examinés. Copa Airlines a suspendu pour vérification l'exploitation de ses 21 appareils de ce modèle. La compagnie turque Turkish Airlines (THY) a annoncé, dimanche 7 janvier, clouer au sol les

cinq Boeing 737 MAX-9 de sa flotte, après l'incident survenu à bord d'un appareil de ce type d'Alaska Airlines. " Suite à l'incident survenu sur l'avion Boeing 737 MAX-9 d'Alaska Airlines, cinq Boeing 737 MAX-9 de la flotte THY ont été rappelés pour vérification par mesure de précaution ", indique la compagnie sur son site. Les cinq appareils seront " retirés de la flotte d'exploitation là où ils atterriront " et seront inspectés avant la reprise des vols, ajoute-t-elle, rapporte l'AFP.

L'incident intervient après une série de problèmes techniques et deux crashes ces dernières années pour le 737 MAX-9, toutes versions confondues. Les deux accidents, qui ont fait 346 morts en octobre 2018 et mars 2019, ont entraîné le maintien au sol du 737 MAX-9 durant vingt mois et l'imposition de changements dans le système de contrôle en vol. Plus récemment, Boeing a dû ralentir ses livraisons à cause de problèmes sur le fuselage, en particulier sur la cloison étanche arrière de l'appareil.

À la fin décembre 2023, Boeing avait livré au total plus de 1 370 exemplaires du 737 MAX-9 et son carnet de commandes atteignait plus de 4 000 unités. Suspendues par la Chine depuis les crashes, les livraisons de 737 MAX-9 aux compagnies chinoises n'ont toujours pas repris.

AFP / LRP

Nigeria : suspension de la validation des diplômes obtenus au Togo et au Bénin

Le gouvernement fédéral du Nigeria a décidé de suspendre temporairement la validation des diplômes

l'Association nationale des étudiants nigériens (NANS) de la République béninoise, inquiète pour ses membres.

ce début d'année 2024. Un journaliste y explique comment il est entré en contact avec un groupe de faussaires nigériens travaillant selon lui " main dans la main " avec certains responsables universitaires béninois. A la clé, un parcours universitaire de quatre ans, bouclé en à peine un mois, un relevé de notes et un diplôme authentique de l'École supérieure de gestion et de technologie de Cotonou.

Enquête approfondie

Des documents qui lui ont permis de s'inscrire ensuite sans encombre dans le programme de service civique obligatoire (NYSC) au Nigeria. Le ministre nigérian de l'Éducation a promis une enquête approfondie sur les mécanismes ayant permis cette fraude, qui concerne même d'autres pays que le Togo et le Bénin, selon lui.

RFI / LRP



Des étudiants nigériens, le 15 juillet 2021 (image d'illustration). AFP - PIUS UTOMI EKPEI

obtenus au Togo ou au Bénin, afin de lutter contre le trafic de faux certificats. Une mesure drastique qui fait suite à l'enquête d'un journaliste infiltré, qui a obtenu un diplôme en moins de deux mois dans une université béninoise.

Près de 15 000 étudiants nigériens pourraient être affectés si les diplômes délivrés au Togo et au Bénin ne sont plus reconnus dans leur pays. C'est en tout cas le chiffre avancé par

Le président de l'association demande aux autorités nigérianes de ne pas punir tous les étudiants pour " le crime commis par une seule institution " même s'il salue les efforts mis en œuvre pour lutter contre les faux diplômes.

Pas nouveau

Ce problème n'est pas nouveau, mais un reportage publié dans la presse nigérienne a ravivé le débat en

La Référence
plus.cd

Soutien aux FARDC

lareferenceplus.cd s'engage aux côtés
des FARDC pour la défense de
l'intégrité territoriale !
RDC: 2345.409 km2

Suivez-nous sur:
www.lareferenceplus.cd

À la CAN, les Léopards porteront la campagne " PLUS JAMAIS SEULS ", en hommage et soutien aux victimes de violences sexuelles et de crimes contre l'humanité en RDC

En guise d'hommage et de soutien aux millions de victimes et de survivants de violences sexuelles et de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité en République démocratique du Congo, les Léopards de la RDC porteront la campagne " PLUS JAMAIS SEULS " lors de la phase finale de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui démarre le 13 janvier prochain en Côte d'Ivoire. C'est ce qu'indique le Fonds national de réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (Fonarev) sur son compte X, ex-Twitter.

" La CAN étant l'événement africain le plus suivi dans le monde, cette campagne intervient dans un cadre de sensibilisation, afin d'exposer à la face du monde et de soutenir les millions de victimes des tueries barbares contre la paix et la sécurité de l'humanité en

RDC. ", précise cet établissement public créé en décembre 2022 par le



Président Félix Tshisekedi pour donner le sourire aux victimes des violen-

ces en RDC. Le jeudi 04 janvier dans la soirée, les

Lundula Lolatui, à Abu-Dhabi aux Emirats Arabes Unis, où ils préparent la compétition, a indiqué Fédération congolaise de football association à l'Agence Congolaise de Presse (ACP).

Il sied de noter que le Fonds national de réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité travaille en partenariat avec la FECOFA dans le cadre de la CAN 2023.

La campagne " PLUS JAMAIS SEULS " a été lancée en RDC en novembre 2023. Elle vise à sensibiliser la population congolaise sur les victimes de violences sexuelles liées aux conflits et en même temps, encourager la prise de conscience collective afin de renforcer la reconnaissance du génocide congolais au niveau national et international.

LRP

CAN 2023 : la RDC et l'Angola se neutralisent en match de préparation

Pour leur première rencontre amicale de préparation à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, les Léopards

(0-0). Il est à noter que les Fauves congolais seront opposés aux Étalons du



de la RDC ont fait match nul (0-0) contre les Palancas Negras d'Angola, le samedi 6 janvier 2024, au Shabab Al Ahly Stadium de Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, dans le cadre de match amical des préparatifs de la prochaine édition de CAN (Coupe d'Afrique des Nations).

Malgré la domination congolaise en première période, les deux équipes ont fini par se neutraliser dans une rencontre avec beaucoup de changements de joueur.

La dernière rencontre entre ces deux sélections, remonte au 17 octobre 2023, lors d'un match amical déroulé à l'Estadio do Bonfim de Lisbonne, au Portugal. Les deux formations se sont séparées en bons amis

Burkina Faso, le mercredi 10 janvier prochain, à Dubaï, toujours dans le cadre d'un match amical international, avant de prendre la direction de la Côte d'Ivoire.

Pour rappel, les poulaains du sélectionneur national Sébastien Desabre sont logés dans le groupe F, en compagnie des Lions de l'Atlas du Maroc, les Chipolopolo Boys de la Zambie, et les Taifas Stars de la Tanzanie. Ils vont défier les Zambiens lors de leur premier match, le mercredi 17 janvier, au stade Laurent Pokou à San-Pédro, avant d'enchaîner contre le Maroc 4 jours après et clôturer contre la Tanzanie.

LRP

LINAFOOT : prévu pour le dimanche 7 janvier, le match DCMP-VClub reporté ultérieurement

La Ligue nationale de football (LINAFOOT) a décidé, samedi 6 janvier, de reporter à une date ultérieure le match DCMP-VClub, comp-

suite du report de cette rencontre. Cette décision intervient pendant que le DCMP se classe 5^e au classement provisoire du groupe B avec 25



tant pour le championnat national de football, groupe B.

Cette instance a livré cette information dans un communiqué parvenu, le même samedi, à Radio Okapi.

Dans ce document, la LINAFOOT n'a pas pourtant avancé des raisons sur le report de ce derby kinois pourtant programmé pour ce dimanche 7 au stade Tata Raphael.

Elle a demandé aux clubs, aux partenaires et aux officiels de prendre toutes les dispositions utiles à la

points, en 16 matches joués alors que son rival est 2^eme avec 31 unités, en 17 sorties.

En décembre dernier, la LINAFOOT avait renvoyé sine die le match FC Lupopo-Mazembe.

Dans sa correspondance, le ministre des Sports, François-Claude Kabulo Mwana Kabulo avait avancé des raisons sécuritaires.

LRP

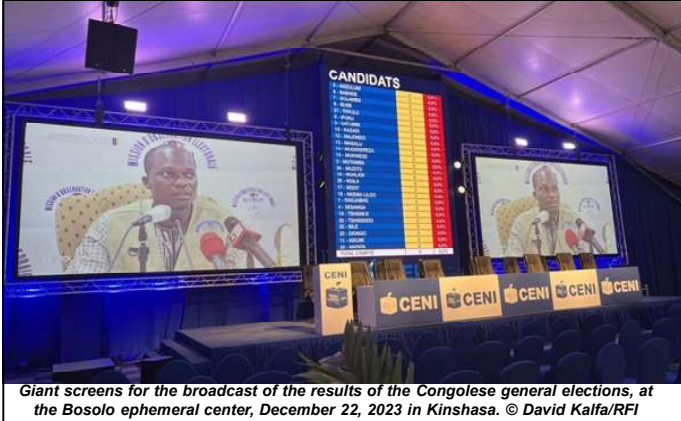
DR Congo annuls vote results for three ministers over fraud

The Democratic Republic of Congo's election authority has annulled recent election results for

mineral-rich DRC held simultaneous votes to choose the president, lawmakers for national and provincial

integration minister Didier Mazenga Mukanzu and Nana Manuanina Kihimba, a minister in the president's

according to provisional results, which the Constitutional Court is expected to confirm this month.



Giant screens for the broadcast of the results of the Congolese general elections, at the Bosolo ephemeral center, December 22, 2023 in Kinshasa. © David Kalifa/RFI



A general view of a ransacked polling station after people were barred from voting in Bunia, Ituri Province, on December 20, 2023. AFP - JORKIM JOTHAM PITUWA

three government ministers and four provincial governors, citing fraud and voter intimidation.

The electoral commission Ceni stated late on Friday it had cancelled all ballots cast for 82 election candidates in the central African nation.

Three sitting government ministers are on the list, as well as four provincial governors -- including the governor of the capital province Kinshasa.

The announcement comes after an election last month that was marred by bureaucratic chaos, and which the Congolese political opposition has rejected.

On 20 December, impoverished but

assemblies, and local councillors.

Disarray and massive delays pushed the electoral commission Ceni to extend the vote by one day. Some observers noted that voting continued in some remote areas until 27 December.

On Friday, Ceni annulled the results of several prominent political figures due to fraud, acts of vandalism, voter intimidation and illegal possession of voting machines.

Calls for a re-run

Antoinette Kipulu Kabenga, minister for vocational training, featured on the annulled list, as did regional-

office.

Four provincial governors also featured on the list, including the head of Kinshasa province, Gentiny Ngobila.

A Ceni spokesperson was not immediately available for comment. The electoral commission has only released results from the presidential election so far.

Incumbent President Felix Tshisekedi won the presidential race by a landslide 73 percent of the votes,

Leading Congolese opposition politicians have rejected the election as a sham, however, citing irregularities and delays, and called for a re-run.

Church leaders in the country, who deployed their own election observers, noted numerous cases of irregularities and urged an investigation, but fell short of declaring the election fraudulent.

(with AFP)

US slams Burundi's president over 'public stoning of gay couples' comment

The United States on Friday criticized Burundi's President Evariste Ndayishimiye after he called for public stoning of same-sex couples, the latest anti-gay broadside by an East African leader.

"The United States is deeply troubled by President Ndayishimiye's remarks targeting certain vulnerable and marginalized Burundians," State Department spokesman Matthew Miller said in a statement.

"We call on all of Burundi's leaders to respect the inherent dignity and inalienable rights, including equal access to justice, of every member of Burundian society," he said.

The statement did not explicitly mention LGBTQ rights, a delicate topic in much of Africa, but was a clear reference to remarks by Ndayishimiye at a public event late last month.

Responding to a question on gay couples, Ndayishimiye said, "Personally, I think if we see these kind of individuals in Burundi, we

should put them in a stadium and



Evariste Ndayishimiye, president of Burundi, speaks at the COP27 U.N. Climate Summit, Tuesday, Nov. 8, 2022. AP - Peter Dejong

stone them."

Burundi's relationship has improved in recent years with the United States, which had imposed sanctions in 2015 over a deadly crackdown on dissent as Ndayishimiye's predecessor

Pierre Nkurunziza controversially

crediting reforms by Ndayishimiye.

The US statement Friday did not

threaten repercussions.

Last month, the United States restricted visas to officials from Uganda who implement a new law that carries potential death sentences for homosexual relations.

President Joe Biden promised on taking office in 2021 to advocate forcefully at home and abroad for LGBTQ rights, although US diplomats often say a quiet approach is more effective.

Africa accounts for nearly half of the countries worldwide where homosexuality is outlawed, according to a global review by the International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA).

For most of these countries, the situation is the result of old colonial law, and conservative religious influence from US anti-LGBT charities.

(with AFP)

EPST : la reprise des cours confirmée pour ce lundi 08 janvier 2024

La reprise des cours pour les élèves de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), en est confirmée au 8 janvier 2024, après le congé de Noël, a précisé, samedi 6 janvier, un communiqué du Minis-

(...) En respect du calendrier scolaire 2023-2024, le début du deuxième trimestre de cette année scolaire reste maintenu au lundi 08 janvier 2024 conformément à l'horaire des cours de chaque école et sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo", a-t-on lu dans le communiqué du ministère de l'EPST.

Selon le document signé par Mme Christine Nepa Nepa, secrétaire général à l'EPST, " Chaque directeur provincial de l'EPST est tenu de réunir son comité et de prendre des mesures utiles pour en assurer une large diffusion auprès des acteurs et partenaires éducatifs ".

Un rapport circonstancié sera attendu de chaque province éducationnelle sur " la reprise effective des enseignements " le lundi 08 Janvier 2024, a-t-

elle écrit.

Au cours de la semaine, le ministre de l'EPST, Tony Mwaba Kazadi avait condamné le comportement des personnes mal intentionnées qui avaient publié dans les réseaux sociaux un communiqué sur un probable report de reprise des cours au deuxième trimestre.

Les élèves du secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique sont en congé depuis le 13 décembre dernier.

Le congé de Noël met fin au premier trimestre de l'année scolaire.

Contrairement aux années antérieures marquées par des grèves qui perturbaient le calendrier, l'année scolaire 2023-2024 ne connaît pas de faille.

LRP



République démocratique du Congo, tère.

Présidentielle 2023 : la Cour constitutionnelle statue sur 2 requêtes en contestation des résultats provisoires ce lundi

La Cour constitutionnelle statue, ce lundi 8 janvier, sur les deux requêtes en contestation des résultats provisoires de la présidentielle du 20 décembre dernier.

Ehetshe Mpala David C/CENI", a-t-il écrit.

Le candidat malheureux à la dernière présidentielle, Théodore Ngoy et le dénommé David Mpala ont déposé



L'audience publique sur ce contentieux électoral se tiendra exceptionnellement dans la salle d'audiences Marcel Lihau à la Cour de cassation.

C'est ce qu'a annoncé le greffier en chef, le secrétaire général François Aundjansia Wa Bosolo dans un extrait de rôle publié ce 5 janvier.

"La Cour constitutionnelle, siégeant en matière de contentieux des résultats à l'élection présidentielle, appellera à son audience publique de ce lundi 08 janvier 2024 à 11 heures en la salle Marcel Lihau de la Cour de cassation, les affaires ci-après : chambre unique, 1. RCE 014/PR-CR : Me Théodore Ngoy Ilunga Wa Nsenga C/CENI ; RCE 015/PR-CR : M.

leurs requêtes en contestation des résultats provisoires de la présidentielle du 20 décembre dernier.

Le premier a ainsi sollicité l'annulation de ce scrutin pour plusieurs irrégularités alors que le second contestataire n'a pas relevé les raisons de sa requête.

Selon ces résultats proclamés le 31 décembre par la CENI, le président sortant Félix Tshisekedi a obtenu 73,34%, suivi de Moïse Katumbi (18,08%) et Martin Fayulu (5,33%).

La proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle est prévue le 12 janvier 2024.

LRP

Réélection de Tshisekedi : la population du Grand Kivu attend la résorption du chômage

La résorption du chômage de masse est attendue par les populations de l'espace Grand-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, au deuxième mandat du président

culent des messages de haine et de discrimination tribale dans les formations politiques membres de l'Union sacrée de la nation.

Des félicitations de la notabilité au président Tshisekedi

Par ailleurs, la notabilité du Grand Kivu a adressé un message des félicitations au président de la République pour sa réélection à la magistrature suprême.

" A cette occasion, nous vous adressons nos vives et chaleureuses félicitations pour votre réélection et ce, dans le respect du délai constitutionnel ", a dit Joseph Nkinzo.

A cet effet, il a appelé

le peuple congolais à s'unir autour de la vision du Chef de l'État consistant à sauver la RDC de différents maux qui gangrèment son développement, notamment l'agression rwandaise dont les populations de la partie est sont victimes, avec plusieurs conséquences.

" L'heure n'étant plus à la division, nous devons nous souder comme un seul homme en bannissant tout antivalleur qui pourrait nous diviser et nous regrouper autour de la mère patrie, la République Démocratique du Congo ", a conclu le porte-parole de la notabilité.

Dans son premier mot après sa victoire à l'élection présidentielle, le président Tshisekedi avait promis de ne ménager aucun effort pour plus d'emplois au profit des Congolaises et des Congolais, plus de pouvoir d'achat, plus de sécurité pour tous, une économie plus diversifiée et plus compétitive, plus d'accès aux services de base, ainsi que pour des services publics plus efficaces à tous les niveaux et sur toute l'étendue du territoire national.

ACP/ LRP



Au milieu, le porte-parole entouré des notables du Grand Kivu

Tshisekedi, a-t-on appris samedi lors d'une réunion des ressortissants de cet espace vivant à Kinshasa.

" Les populations du Grand Kivu attendent de votre excellence, la résorption du chômage de masse par la promotion de l'agroalimentaire, l'entrepreneuriat et le développement de l'industrie de transformation ", a déclaré M. Joseph Nkinzo, porte-parole de la notabilité et des communautés du Grand Kivu.

La population de ce coin du pays, a-t-il ajouté, attend également la poursuite des travaux de construction des infrastructures socioéconomiques de base et des voies de communication.

" La population attend également le rétablissement de la paix durable à travers la mise à la disposition aux Forces armées de la RDC des moyens nécessaires devant servir également à l'encadrement des " WAZALENDU ", afin de défendre efficacement l'intégrité territoriale, a dit Joseph Nkinzo.

En outre, il a invité le Chef de l'État à sanctionner sévèrement les leaders politiques qui se livrent à la manipulation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et véhi-